

Demande de devis dans le cadre d'une Aide Individuelle à la Formation (AIF)

*Il est indispensable d'avoir validé votre projet de formation au préalable avec votre conseiller.ère France Travail.
La demande devra nous parvenir au plus tard 15 jours avant l'entrée en formation.*

Diplôme

Unités d'enseignement à la carte

Organisme de formation

Nom / Raison sociale : Conservatoire national des arts et métiers

Numéro de déclaration : 11 75 P004575

N° de Siret : 19753471200017

Forme juridique : établissement public d'enseignement supérieur

Composante gestionnaire : Centre Cnam Paris

Adresse du siège : 292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03

Nom de l'organisme : **France Travail**

Contact de votre conseiller.ère (Nom + adresse e-mail) :

POUR (obligatoire) :

N° de demandeur d'emploi (en chiffres et en lettres) :

N° auditeur.rice (si inscrit.e) :

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

Coût pédagogique pour l'année universitaire 2025-2026 : euros

Déroulement de la formation (dates prévisionnelles) :

Date de début : Date de fin :

Nombre d'heures de formation :
heures

Coût total de la formation :

(montant en chiffres et en lettres TTC)*

*Le CNAM n'est pas assujéti à la TVA pour les actions de formation. Tarifs 2025-2026

Diplôme

Code :	
Intitulé :	
Pré-requis d'entrée en formation :	
Contact gestionnaire pédagogique :	
Téléphone :	

Unités d'enseignement

CODE UE	INTITULÉ	ANNEE UNIVERSI- TAIRE	MODA- LITÉ *	CRÉ- DITS	SE- MESTRE	VOLUME HORAIRE +/- 10% **	VOLUME HORAIRE TRAVAIL ADDITIONNEL ***	TARIF EN EUROS
MONTANT TOTAL TTC EN EUROS								

*TO : temps ouvrable (cours en journée) - HT : hors temps ouvrable (soir ou samedi) - FP : formation ouverte et à distance (FOAD) - DJ/DS : formation à distance planifiée (DJ en journée en semaine / DS soir et samedi) -FS : hybride (une partie de la formation à distance et une partie en présentiel) - AJ/AS : formation co-modale - formation à distance planifiée et séances en présentiel (AJ en journée en semaine / AS soir et samedi)

**Décision tarifaire n°2025-15-AG

***Le volume horaire de travail additionnel est donné à titre indicatif. Il comprend le temps de travail personnel et les actions pédagogiques complémentaires éventuelles.

Il appartient au bénéficiaire de consulter régulièrement le planning en ligne : <http://emploiutemps.cnam.fr/>